

CHOISIR OU ÊTRE CHOISI

APPROCHES CRITIQUES DE LA SÉLECTION



DIRECTION
Julien Gargani
Annick Jacq



14

CHOISIR OU ÊTRE CHOISI

Approches critiques de la sélection

DIRECTION

Julien Gargani

Annick Jacq

COLLECTION « ACTES »

Comité éditorial

Elsa Bansard (Université Paris-Saclay, MSH Paris-Saclay)
Marianne Blidon (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IDUP)
Stefano Bosi (Université d'Évry, CEPS)
Maryse Bresson (UVSQ, Printemps)
Sophie Chiari (IHRIM, MSH Clermont-Ferrand)
Claude Didry (CNRS, Centre Maurice Halbwachs)
Pierre Guibentif (Iscte Institut universitaire de Lisbonne, Dinâmia'CET_Iscte)
Christian Hottin (ministère de la Culture, direction générale des Patrimoines
et de l'Architecture, UMR Héritages, CTHS)
Flavie Lavallée (Université Paris-Saclay, MSH Paris-Saclay)
Sébastien Oliveau (Université Paris-Saclay, MSH Paris-Saclay)
Delphine Placidi-Frot (Université Paris-Saclay, IEDP, associée au Printemps)
André Torre (INRAE, AgroParisTech)

* * *



MSH Paris-Saclay Éditions, Université Paris-Saclay, 2025.

4, avenue des Sciences, 91190 Gif-sur-Yvette

www.msh-paris-saclay.fr

Collection « Actes »

ISSN 2800-7891



Cet ouvrage est publié en accès ouvert selon les termes de la licence Creative Commons Attribution – Utilisation non commerciale – Pas d'œuvre dérivée 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0), qui permet le partage de l'œuvre originale (copie, distribution, communication) par tous moyens et sous tous formats, sauf à des fins commerciales, à condition que l'œuvre originale soit correctement citée et diffusée sans modification, dans son intégralité.

Pour plus d'informations : <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

ISBN 978-2-9597054-1-0

Les analogies entre concurrence économique et sélection naturelle dans les pensées libérales

Philippe LÉGÉ

L'objet de ce chapitre est d'exposer la façon dont les philosophies évolutionnistes de Herbert Spencer (1820-1903) et de Friedrich A. Hayek (1899-1992) justifient la concurrence économique. En étudiant les analogies entre le biologique et le social, ainsi que l'usage du concept de « sélection » dans la pensée de Hayek, nous montrerons que celle-ci contient des résurgences du « darwinisme social » spencérien. Cela nous conduira à nous interroger sur le sort que le libéralisme hayékien réserve aux perdants de « l'ordre de marché ».

MOTS-CLÉS : concurrence, évolutionnisme, Hayek, sélection, Spencer

Introduction : Spencer et Hayek, deux penseurs influents

Économiste spécialisé en histoire de la pensée économique, je ne suis pas chercheur en sciences naturelles. C'est une précision importante, puisqu'il est ici question d'une analogie entre deux champs disciplinaires. Les métaphores évolutionnistes entre la concurrence économique et la sélection naturelle sont fréquentes dans les discours des politiques et des journalistes. Elles alimentent souvent une naturalisation des processus sociaux et des exhortations à l'adaptation. Ce chapitre ne porte pas sur l'usage du concept de sélection chez les économistes en général, mais chez deux penseurs très influents : Herbert Spencer et Friedrich A. Hayek. Commençons par donner quelques éléments biographiques sur ces deux auteurs.

Herbert Spencer (1820-1903)

Herbert Spencer est un penseur du XIX^e si  cle qui a   t   extr  mement c  l  bre de son vivant. Ses   uvres touchent de nombreux domaines, ont eu une diffusion extraordinaire sur tous les continents et ont   t   traduites dans de nombreuses langues. Elles concernent aussi bien la psychologie que la biologie, la physiologie, la physique, la sociologie, etc. *The Study of Sociology*, que Spencer publie en 1873, est le premier livre dont le titre comporte le mot « *sociology* ». Il a d'ailleurs   t   le premier manuel de r  f  rence aux   tats-Unis. De son vivant, Spencer a vendu plus d'un million d'exemplaires de ses diff  rents ouvrages. Il est probablement le premier ou l'un des premiers auteurs dans ce cas. Il a re  u de tr  s nombreuses distinctions : membre de la Royal Society, de l'Acad  mie des Lync  ens (*Linc  i*) en Italie, membre correspondant de la Soci  t   royale de Naples, correspondant de l'Institut de France, membre de l'Acad  mie royale du Danemark, etc. Il   tait consid  r   comme un scientifique tr  s renomm  .

Puis, au XX^e si  cle, Spencer tombe progressivement dans l'oubli. Pour citer un ouvrage de Patrick Tort :

cette disparition du nom propre [*i.e.* du nom de Spencer], de l'expos   doctrinal et du commentaire textuel, consacre moins un d  p  rissement philosophique li      une   pist  mologie assez largement obsol  te qu'un accomplissement id  ologique dans la sph  re de la vie quotidienne. (Tort, 1996 : 5)

Ne sachant pas si notre   poque est le signe de l'accomplissement id  ologique de Spencer, je ne vais pas me prononcer sur le bien-fond   de cette affirmation. Je voudrais plus simplement montrer que la pens  e d'un auteur important du XX^e si  cle, Friedrich A. Hayek, est assez influenc  e par la pens  e de Spencer et qu'elle contient des r  surgences de ce qu'on a appel   le « darwinisme social spenc  rien », bien qu'Hayek s'en d  marque de fa  on formelle. Cette expression « darwinisme social » est, on le sait, tr  s malheureuse. C'est une expression qui date de 1879. Elle est inappropri  e puisque Charles Darwin a r  cus  , en grande partie, le contenu de cette doctrine. Il a critiqu   explicitement Spencer, notamment dans son autobiographie, mais toujours est-il que c'est sous ce nom-l   que cette

doctrine est connue. J'apporterai davantage de précisions dans la suite de ce chapitre, mais considérons que cette doctrine du « darwinisme social » repose sur l'idée assez vague selon laquelle la compétition, assimilée à une lutte pour la vie, engendre un progrès dans le sens d'une amélioration, car elle permettrait la survie des plus aptes. Cette expression de « survie des plus aptes » est inventée par Spencer, mais a été reprise par Darwin dans la cinquième édition de *On the Origin of Species* (Darwin, 1869), ce qui n'a pas contribué à la clarification des débats. Le sujet que je vous propose permettra de donner un éclairage sur une assertion qui figurait dans le programme du colloque¹ à l'origine de ce chapitre : « La sélection semble découler naturellement d'une compétition inévitable » ; c'est cette idée qui est en jeu ici. Il me semble, et je rejoins là le propos de Patrick Tort, que cette idée, qui a été défendue avec force par Spencer, exerce encore une certaine influence aujourd'hui.

Friedrich A. Hayek (1899-1992)

Friedrich A. Hayek est lui aussi un auteur influent. On peut lire à son sujet les biographies publiées par Alan Ebenstein (2001) et Bruce Caldwell (2004). Rappelons seulement que Hayek, né à Vienne en 1899, devient professeur d'économie à la London School of Economics à l'automne 1931 et doit sa célébrité auprès du grand public à un pamphlet publié en 1944, *The Road to Serfdom* – ou *La route de la servitude* (Hayek, [1944] 1993). Le magazine *Reader's Digest* en publie une version courte qui est tirée à plus de 600 000 exemplaires. Puis, en 1947, au moment même du triomphe des idées interventionnistes keynésiennes, Hayek cofonde la Société du Mont-Pèlerin, dont il devient le président. Il indique que l'objectif de celle-ci est double : doter les défenseurs de la liberté d'un « programme » – c'est le terme qu'il emploie – pour faire face aux dérives des

¹ Il s'agit du colloque « La sélection dans le monde académique : pratiques, imaginaire et rationalité », organisé le 22 mai 2019 par le Centre d'Alembert, que je tiens à remercier pour son organisation et son invitation. Depuis, j'ai eu le plaisir de diriger les travaux de recherche de Vincent Ortiz, qui a soutenu le 15 décembre 2023 sa thèse de doctorat en sciences économiques, *Les sédiments évolutionnistes de la pensée de Friedrich Hayek* (Ortiz, 2023). Lire également son article « La mise à distance du "darwinisme social" de Spencer par Hayek » (Ortiz, 2024).

interventionnistes, et r  affirmer les v  ritables principes du lib  ralisme en « purgeant » la th  orie lib  rale de certains   l  ments qu’il juge contraires    ceux-ci. Ces   l  ments n  fastes, qu’il qualifie de « rationalistes » ou de « constructivistes », auraient infiltr   la tradition originelle lib  rale n  e au XVIII   si  cle en Grande-Bretagne. Par exemple, l’un des responsables de cette perversion du lib  ralisme originel est selon lui John Stuart Mill qui, au XIX   si  cle, aurait import   des id  es continentales, fran  aises, rationalistes au sein du lib  ralisme (L  g  , 2008).

Par ailleurs, Hayek est r  cipiendaire en 1974 du prix de la Banque de Su  de en sciences   conomiques en m  moire d’Alfred Nobel, cr    67 ans apr  s les v  ritables « prix Nobel ». Ce prix va conf  rer    Hayek du prestige et une certaine aura politique, au moment m  me o   les id  es interventionnistes et keyn  siennes qu’il combat sont en perte de vitesse. Hayek rencontre des personnalit  s politiques, en particulier Margaret Thatcher en 1975, soit plusieurs ann  es avant son   lection, au si  ge de l’Institute of Economic Affairs (Ebenstein, 2001 : 291). Il s’agit d’un *think tank* moins connu, mais tout aussi important, que la Soci  t   du Mont-P  lerin. L’Institute of Economic Affairs a   t   fond   gr  ce    la rencontre entre Hayek et Antony Fisher, un ancien pilote ayant fait fortune. Le r  cit de cet   pisode est instructif, car Hayek y d  crit l’objectif poursuivi par l’institut :

Il est venu vers moi et me demanda ce qu’il pouvait faire pour contrecarrer l’inqui  tante croissance du socialisme. J’ai eu du mal    le convaincre que sa propagande de masse   tait futile et que la t  che    accomplir consistait plut  t    convaincre les intellectuels. Pour mener    bien cette entreprise nous avions besoin de d  velopper une interpr  tation   conomique des pr  -requis de la libert   qui soit facile    comprendre, ce qui n  cessitait l’  tablissement d’institutions visant tout particuli  rement cette portion de la classe moyenne que j’appelais alors, par malice et par fac  tie, les « marchands d’id  es de seconde main », un groupe d’une importance d  cisive car il d  termine ce que pensent les masses². (Hayek, [1983] 1992 : 192-193)

² Les traductions en fran  ais des citations extraites d’ouvrages ou d’articles en anglais, pour lesquels aucune traduction n’est indiqu  e en bibliographie, ont   t   r  alis  es par l’auteur de ce chapitre.

Bien qu'il critique le « constructivisme » et fasse grand usage de l'adjectif « spontané », Hayek mène une véritable entreprise de persuasion, qui n'a rien de spontané et qui correspond à un projet politique très précis dont les détails figurent dans certains de ses livres (Hayek, [1960] 1994, [1979] 1983). Cette entreprise a eu un certain succès puisque, à la fin de sa vie, les idées de Hayek exercent une grande influence. Ses ouvrages sont cités par plusieurs chefs d'État. Il a aussi influencé la façon dont fut menée, dans les années 1990, la transition des économies d'Europe de l'Est. Par exemple, l'ancien Premier ministre de la République tchèque, Václav Klaus, se réfère à lui lorsqu'il s'exprime rétrospectivement sur la politique économique qu'il a menée :

Nous avons tous nos héros, Hayek fut pour moi l'un des plus grands. En tant que ministre des Finances chargé de la transformation du système économique tchécoslovaque, j'étais – du moins je l'espère – un véritable hayékien³.

Les « Instituts Hayek » fleurissent dans les anciens pays d'Europe centrale et orientale, à partir de la fin des années 1990, et « Hayek a été sur le plan de la pensée, mais aussi sur celui de l'action, un des principaux artisans de la reconstruction du libéralisme » (Dostaler, 2001 : 4). La nature de ce libéralisme est toutefois très ambiguë. Nous allons voir dans quelle mesure il hérite de conceptions spencériennes.

Évolution et sélection chez Spencer

Le libéralisme économique de Spencer

Spencer est d'abord un ingénieur qui travaille pour une société de chemins de fer. Il est très libéral, ce qui est assez typique pour quelqu'un de ce milieu à cette époque-là. Il écrit – il est à ce moment-là très jeune – :

L'État n'a pas d'autres fonctions que celle de sauvegarder les droits : il n'a pas à réguler le commerce, à éduquer le peuple, à enseigner la

³ Václav Klaus, « Hayek and the Modern World », University of Richmond, 12 avril 2013. Texte repris sous la forme d'un article intitulé « Hayek, the End of Communism, and Me » (Klaus, 2013).

religion,    administrer la charit  ,    faire des routes et des chemins de fer. Il doit juste d  fendre les droits naturels de l'homme, prot  ger la personne et la propri  t [...]. (Spencer, 1843 : 5)

Certains chercheurs, comme l'historien des id  es John Gray, estiment que « c'est dans Spencer que nous trouvons la plus compl  te et syst  matique application du principe lib  ral classique d'  gale libert   aux divers domaines du droit et de la l  gislation » (Gray, [1986] 1995 : 31). C'est une affirmation qui me para  t assez contestable. Il me semble au contraire que l'on voit d  j  , chez le jeune Spencer, un glissement par rapport aux positions de ses a  n  s.

Le plus c  l  bre d'entre eux, Adam Smith, expliquait certes que le souverain doit   tre « d  barrass   de la charge d'  tre le surintendant de l'industrie des particuliers, de la diriger vers les emplois les mieux assortis    l'int  r  t g  n  ral de la soci  t   » (Smith, [1776] 1976 : 687). Donc Smith   tait, en ce sens, un auteur lib  ral sur le plan   conomique. Mais quand on regarde dans le d  tail, il explique que l'un des trois devoirs du souverain est « d'  riger et d'entretenir certains ouvrages publics et certaines institutions que l'int  r  t priv   d'un particulier ou de quelques particuliers ne pourrait jamais les porter      riger ou    entretenir » (Smith, [1776] 1976 : 687-8) et il mentionne – en 1776 ! – la n  cessit   de l'instruction publique quasi gratuite.

Dans la citation donn  e plus haut, Spencer s'oppose explicitement    cette vision. Il affirme que m  me dans ces domaines, l'  tat ne doit pas intervenir. En ce sens, il est ultralib  ral ou, en tout cas, beaucoup plus lib  ral que Smith. Par la suite, dans son ouvrage intitul   *Social Statics*, il explique qu'il existe un « droit des individus    ignorer l'  tat »,    faire s  cession et    refuser de payer l'imp  t (Spencer, 1851a : chap. 19)⁴. Ces passages ont   t   maintes fois r   dit  s par des cercles qui se qualifient eux-m  mes de libertariens. Ils expriment un positionnement qui n'est pas « classique » et qui est peu r  pand   parmi les auteurs du XIX   si  cle.

Il est int  ressant aussi de noter que, lorsqu'il s'agit de critiquer l'intervention publique, Spencer mobilise syst  matiquement une analogie

⁴ Ce chapitre figure dans la 1  e   dition de l'ouvrage.

mécaniste. Il se réfère à la physique pour dénoncer une erreur concernant l'effet net de l'action publique. Il nous dit que :

la force par laquelle une société, par l'intermédiaire de son gouvernement, obtient certains résultats, n'est jamais augmentée par des mécanismes administratifs, mais qu'une partie de cette force est perdue en frictions. (Spencer, [1851b] 1892 : 307)

L'État est vu comme une sorte de machine qui pompe des ressources dans la société, qui, elle-même, on va le voir, est assimilée à un organisme. Au mieux, l'État ne peut que rendre cette énergie, ces initiatives, etc., qu'il a temporairement empêchées. Il peut en faire autre chose. « Au mieux », parce qu'il y a en réalité des frictions et que le résultat net sera donc finalement inférieur à ce que l'initiative privée aurait produit.

De même que l'inventeur du mouvement perpétuel croit pouvoir, par une ingénieuse disposition des pièces, faire rendre à sa machine plus de force qu'elle n'en a reçu, de même l'inventeur politique s' imagine ordinairement qu'une machine administrative bien montée, et adroitement maniée, marchera sans dépenser. Il croit obtenir d'un peuple stupide les effets de l'intelligence et de citoyens inférieurs une qualité de conduite supérieure. (Spencer, 1873 : 6)

L'organicisme de Spencer

La pensée de Spencer est organiciste. En effet, à la question : « Qu'est-ce qu'une société ? », posée dans ses *Principles of Sociology*, Spencer répond qu'une société « est un organisme » (Spencer, [1876] 1898 : 447-449). Ce n'est pas très original. Ce sont en effet des propos que l'on trouve chez des auteurs beaucoup plus anciens, mais cette conception connaît un succès particulièrement important aux XVIII^e et XIX^e siècles, sous la plume de penseurs qui s'intéressent à la société et donc la comparent à un corps vivant.

On peut penser à ce qu'a écrit Saint-Simon :

La réunion des hommes constitue un véritable être dont l'existence est plus ou moins vigoureuse ou chancelante suivant que ses organes s'acquittent plus ou moins régulièrement des fonctions qui leur sont confiées. (Saint-Simon, [1813] 1875 : 177)

On peut   galement penser    son   l  ve Auguste Comte, bien s  r, mais aussi    des   conomistes lib  raux. Ainsi pour Jean-Baptiste Say, les soci  t  s « sont des corps vivants de m  me que le corps humain. Elles ne subsistent, elles ne vivent que par le jeu des parties dont elles se composent, comme le corps de l'individu ne subsiste que par l'action de ses organes » (Say, 1828 : 1). Et c'est m  me ainsi qu'il d  finit l'  conomie politique. Pour Say, cette discipline   tudie les fonctions des diff  rentes parties du corps social.

Si l'analogie organiciste est tr  s r  pandue au xix   si  cle, il existe n  anmoins plusieurs sp  cificit  s    l'organicisme spenc  rien. Quelles sont-elles ? D'abord, Spencer   crit que :

l'on ne peut pas manquer de remarquer que l'offre et la demande, c'est la loi de la vie, de la m  me fa  on que c'est la loi du commerce – que la force ne se manifestera que l   o   elle est requise – qu'une capacit   non d  velopp  e ne se d  veloppera que sous la stricte discipline de la n  cessit  . (Spencer, [1851b] 1892 : 309)

Il emploie ici le terme de « loi ». Il ne s'agit pas simplement d'une m  taphore pour dire que la soci  t   serait comme un organisme, mais de l'affirmation que c'est la m  me loi qui pr  vaut dans les deux domaines. Il appelle cela – c'est un peu myst  rieux – la « loi de la vie », la « loi de l'offre et de la demande ».

Pour Spencer, il existe une continuit   simple entre le biologique et le social, et les premiers    avoir fait la d  couverte fondamentale ne sont pas les scientifiques qui s'int  ressent au vivant, mais les   conomistes. C'est une id  e que l'on retrouve chez Hayek : les biologistes ont copi   les   conomistes. Spencer   crit que :

la division du travail dont les   conomistes ont fait les premiers un ph  nom  ne social de premier ordre et que les biologistes ont reconnue ensuite parmi les ph  nom  nes des corps vivants, en la nommant division physiologique du travail, est le fait qui constitue la soci  t  , comme l'animal    l'  tat de corps vivant. (Spencer, [1876] 1898 : 452)

Et il consid  re qu'il y a l   une « analogie parfaite ». Cette ant  riorit   est aussi affirm  e par Hayek qui essaye d'  tayer cette hypoth  se en expliquant qu'il est « probable que l'application [du concept d'  volution]    la biologie par Charles Darwin ait   t  ,    travers son grand-p  re Erasmus,

dérivée du concept d'évolution culturelle de Bernard Mandeville et David Hume » (Hayek [1979] 1983 : 184)⁵.

Une spécificité de l'organicisme de Spencer est sa référence à « la survie du plus apte ». Cette expression trouve son origine dans ses *Principles of Biology* (Spencer, 1864). Spencer y revendique l'identité entre sa propre théorie et celle de Darwin qui, à l'époque, avait seulement publié *On the Origins of Species* en 1859⁶.

Cette survie du plus apte [*survival of the fittest*], que j'ai ici exprimée en termes mécaniques, est ce que M. Darwin a nommé « sélection naturelle » ou préservation de races favorisées dans la lutte pour la vie. (Spencer, 1864 : 444-445)

Avant d'étudier les conséquences que Spencer tire de son organicisme, il nous faut distinguer celui-ci d'une doctrine née à peu près à la même époque et dans les mêmes milieux : l'eugénisme. Le mot a été inventé par Francis Galton (1883), qui voulait intervenir pour modifier la sélection naturelle et empêcher la transmission de supposées tares, donc éviter une « dégénérescence » des individus et de la société. Ce n'est pas vraiment l'idéologie de Spencer. Au contraire, Spencer, estime que des artifices sociaux entravent la sélection naturelle. Ce sont donc deux conceptions différentes. Contrairement à Galton et à ses successeurs, Spencer ne souhaite pas stériliser des individus. Il veut supprimer des institutions sociales qui étaient alors très faibles et peu protectrices, mais qu'il considérait comme « très dangereuses » : les lois sur les pauvres et tout ce qui pouvait empêcher le principe de la « survie du plus apte » de jouer à plein. C'est le cœur de l'idéologie de Spencer. La mise en œuvre de mesures eugénistes aux États-Unis ou en Scandinavie, à l'initiative d'auteurs qui se voulaient progressistes et qui n'avaient pas la même idéologie que Spencer, est un

⁵ Dans le premier volume de l'ouvrage, Hayek donne en outre des références « sur l'influence de David Hume sur le grand-père de Charles Darwin, Erasmus Darwin » et d'autres sur « le fait que chacun des trois découvreurs indépendants de la théorie de l'évolution, Charles Darwin, Alfred Russel Wallace et Herbert Spencer en ont reçu la suggestion de la théorie sociale » (Hayek, [1973] 1995 : 181, note 33). Pour une critique de l'interprétation hayékienne de Hume comme précurseur de Darwin, voir notamment : Le Jallé, 2003 : 95, note 32.

⁶ Pour la référence à l'édition française, voir : Darwin, [1859] 1992.

fait qu'il faut regarder en face. Par exemple, John Maynard Keynes qui a pr  sid   la *Eugenics Society* de 1937    1941   tait favorable    l'eug  nisme. Ce n'  tait pas le cas de Spencer, mais ses conclusions pourraient   tre qualifi  es de malthusiennes, au sens que ce terme rev  t aujourd'hui.

Spencer et le « darwinisme social »

Spencer d  nonce les lois sur les pauvres qui sont extr  mement dures, mais qu'il consid  re comme d  j   trop favorables aux individus « inadapt  s ». Il utilise d'abord une analogie en expliquant au sujet des animaux que dans la « guerre universelle », ce sont « les moins vigoureux qui doivent   tre tu  s par d'autres, plut  t que de continuer    v  g  ter dans une vie faiblarde et douloureuse » (Spencer, [1851b] 1892 : 146). Il insiste ensuite sur le devoir moral d'abr  ger les souffrances de ces nombreux individus qu'il qualifie d'« inf  rieurs ». Spencer affirme enfin qu'il en va de m  me chez les hommes, o   cette s  v  re discipline existe aussi, mais est malheureusement entrav  e par des institutions sociales qu'il faudrait supprimer. Pour Spencer, tous ceux qui plaident en faveur de telles institutions ne voient pas que « dans l'ordre naturel des choses, la soci  t     limine constamment ses membres malsains, imb  ciles, lents, vacillants, infid  les », de sorte que « ces hommes irr  fl  chis, quoique bien intentionn  s, pr  conisent une ing  rence qui non seulement arr  te le processus de purification, mais m  me accro  t la viciation, encourage absolument la multiplication des imprudents et des incompetents » ([1851b] 1892 : 148).

Quoi qu'en disent certains, cette id  ologie est pr  sente chez Spencer du d  but    la fin. La citation que j'ai donn  e est reproduite dans diff  rents ouvrages jusqu'   la fin de sa vie. Par exemple, en 1884 :

Bien que le tiers d'un si  cle se soit   coul   depuis la publication de ces passages, je n'ai aucun motif pour abandonner la position prise    ce moment-l  . Au contraire, ce laps de temps a amen   une foule de preuves qui fortifient cette position. Il a d  montr   que si les individus capables survivent seuls, il en r  sulte des cons  quences infiniment plus heureuses que celles indiqu  es plus haut. M. Darwin a prouv   que la « s  lection naturelle » jointe    une tendance    la variation et    l'h  r  dit   des variations   tait une des causes principales (mais non la seule cause    ce que je crois) de cette   volution gr  ce    laquelle tous les   tres vivants, en commen  ant par les plus humbles, ont atteint leur organisation

actuelle et l'adaptation à leur mode d'existence. Cette vérité est devenue tellement familière que je dois m'excuser de la citer. Et cependant, chose étrange à dire, maintenant que cette vérité est admise par la plupart des gens éclairés, maintenant qu'ils sont pénétrés de l'influence bienfaisante de la perpétuation des plus capables à tel point qu'on devrait s'attendre à les voir hésiter avant d'en neutraliser les effets, maintenant plus qu'à aucune époque antérieure de l'histoire du monde, ils font tous leurs efforts pour favoriser la perpétuation des plus incapables. (Spencer, [1884] 2008 : 97-98)

Spencer présente son propos comme une réponse à l'intervention croissante de l'État britannique. De fait, depuis les années 1870, les gouvernements successifs offrent tous des gages à la classe ouvrière. C'est une conséquence de l'élargissement du corps électoral (1867) et de la montée en puissance des *Trade Unions* (créés en 1868). En 1890, Charles Gide note que, en Angleterre :

il y a eu une prodigieuse invasion de l'État dans le domaine, qui paraissait autrefois sacré, de la vie privée. De 1870 à 1890, on ne compte pas moins de 220 lois ou projets de loi pour s'occuper des logements, de l'alimentation, du transport, de l'éducation... (Gide, 2001 : 105)

Spencer cite une troisième fois ce passage dans son autobiographie publiée l'année de sa mort, en 1904, et il ajoute qu'un « compte rendu qui aurait été écrit par un critique compétent » aurait dû ressembler à ceci :

M. Spencer soutient ensuite que l'humanité est, et devrait être, soumise à cette « même discipline bienfaisante, quoique sévère », et il estime que lorsqu'un gouvernement tente d'empêcher la misère causée par le poids de la concurrence et la « lutte pour la vie ou la mort » qui en résulte, il finit par créer beaucoup plus de misère en encourageant les incapables. (Spencer, 1904 : 419)

Pour Spencer, on crée finalement plus de misère, à long terme, par le biais de ces institutions sociales, que si on laissait mourir ces personnes, qu'il qualifie toujours péjorativement. Il emploie des termes tels que « incapables », « indolents », etc., et il associe, à chaque fois, une critique morale au sort de ces individus. Hayek ne va pas reprendre ce dernier point et va donc se démarquer en partie de Spencer. Est-ce à dire que

l'  volutionnisme de Hayek est   tranger    celui de Spencer ? Il faut distinguer deux types de question. Prem  rement, les raisonnements de Hayek ressemblent-ils    ceux de Spencer ? Selon Pierre Dardot et Christian Laval, « l'originalit   de Hayek » est de rattacher les droits individuels, « non    une loi de nature prescrite par Dieu (Locke) ou    la loi g  n  rale de la vie (Spencer) mais aux r  gles de juste conduite elles-m  mes » (Dardot & Laval, 2010 : 254). Il me semble toutefois (L  g  , 2009) que la fa  on dont Hayek justifie ce qu'il appelle les « r  gles de juste conduite » (ou « le droit de la libert   ») ne fait qu'ajouter des contradictions    la rh  torique spenc  rienne. Secondement, sur un plan pratique, Hayek arrive-t-il    des conclusions similaires    celles de Spencer ? Nous allons voir que c'est le cas    la fin de sa vie, dans les ann  es 1970 et 1980. On trouve des   l  ments spenc  riens chez Hayek, tant du point de vue de son raisonnement que de ses conclusions.

  volution et s  lection chez Hayek

Le « vrai » lib  ralisme comme th  orie de « l'ordre spontan   »

Dans *La constitution de la libert  *, Hayek ([1960] 1994 : 50, n. 21) reprend une citation de James Mackintosh qui avait   t     galement mise en avant par Spencer et qui r  sume bien la perspective commune aux deux auteurs : « Les constitutions ne sont pas faites ; elles croissent ». Hayek insiste fr  quemment sur l'id  e qu'il existe, dans les soci  t  s, « une interaction spontan  e des actions des individus » qui va cr  er un ordre, et qu'on « observe souvent dans les formations sociales spontan  es, comme dans les organismes biologiques, que les parties agissent comme si leur but   tait la pr  servation du tout » (Hayek, 1952 : 82). L'ordre de march  , que Hayek appelle parfois « catallaxie », serait un exemple d'ordre spontan   qui aurait   merg   suite    un processus de concurrence entre diff  rents ordres sociaux. On trouve de telles comparaisons entre les dynamiques sociales et les organismes biologiques dans toute l'  uvre de Hayek, m  me s'il va les d  velopper davantage    la fin de sa vie.

Ces comparaisons sont toujours mobilis  es pour justifier des propositions normatives. Pour Hayek, « il y a un principe fondamental

[de l'économie] : à savoir que dans la conduite de nos affaires nous devons faire le plus grand usage possible des forces sociales spontanées, et recourir le moins possible à la coercition » (Hayek, [1944] 1991 : 20). Hayek en vient à l'idée que le vrai individualisme (ou vrai libéralisme) est « la seule théorie qui puisse prétendre rendre intelligible l'apparition de formations sociales spontanées », mais que c'est aussi, sur un plan normatif, une application politique de cette théorie : « l'art de construire un cadre juridique approprié et d'améliorer les institutions qui se sont développées spontanément » (Hayek, [1945] 1948 : 15). La principale contradiction du libéralisme hayékien (Légé, 2009) consiste à affirmer que l'efficacité du fonctionnement de l'ordre est garantie par le fait qu'il est constitué de règles issues d'un processus spontané de « sélection », tout en proposant d'améliorer cet ordre en construisant un « cadre juridique approprié ».

Pour Hayek, les ordres sont composés de deux types de règles qui se combinent à deux niveaux, d'une part, dans le temps long : c'est l'évolution de la tradition et des règles, c'est la sélection dans le temps, au fil des siècles, d'un certain nombre de règles qui prouvent leur efficacité. Ce sont des règles qui peuvent être d'ordre familial, religieux, économique, etc. D'autre part, ces règles influencent la façon dont l'information circule à un instant donné entre les individus. C'est le niveau synchronique. Bien sûr, il existe un lien entre les deux : au fil du temps, les règles se transforment sous l'effet de l'interaction des individus et modifient à leur tour l'ordre social.

Selon Hayek ([1976a] 1981 : 28), « ce système entier évolue et se précise graduellement en s'adaptant au mieux au genre de circonstances dans lesquelles vit la société ». Mais que veut dire « s'adapter au mieux » ? Quel est le critère d'amélioration, sachant que Hayek récuse le critère de Pareto⁷ et l'économie du bien-être au sens de la théorie néoclassique ? Il faudrait qu'il propose un autre critère, et celui-ci n'est pas très clair.

Pour Hayek, ces règles ont été « sélectionnées dans un processus d'évolution » et constituent « la seule adaptation » de l'homme à son

⁷ Selon ce critère, proposé par Vilfredo Pareto, une affectation des ressources est préférable à une autre si elle est préférée par tous les agents.

milieu » (Hayek, [1976a] 1981 : 24). La nature de ce processus reste assez vague. En effet, Hayek d  finit « toute   volution, culturelle ou biologique » comme « un processus d'adaptation continue    des   v  nements impr  visibles » (Hayek, [1988] 1993 : 38). Pour lui, ce processus est concurrentiel : « non seulement on peut dire que toute   volution repose sur la comp  tition, mais l'on peut ajouter que la comp  tition continue est n  cessaire pour pr  server les accomplissements existants » ([1988] 1993 : 39). Une premi  re difficult   d'interpr  tation porte toutefois sur la nature exacte de l'analogie qu'il propose avec la th  orie de l'  volution naturelle.

Hayek se r  f  re beaucoup    Darwin. Il consid  re que « les philosophes moralistes du XVIII   si  cle » sont « des darwiniens avant Darwin » (Hayek, [1988] 1993 : annexe A). Bien s  r, il d  clare refuser le « darwinisme social », donc il se d  marque de Spencer, au moins formellement, en raison, dit-il, « d'importantes diff  rences entre les fa  ons dont op  re le processus de s  lection » dans la transmission culturelle et dans l'  volution biologique (Hayek, [1973] 1995 : 26-27). Mais tout en r  cusant « l'emploi litt  ral » de la th  orie darwinienne, il consid  re que « la conception de base de l'  volution est la m  me dans les deux domaines » (Hayek, [1973] 1995 : 27). Pour lui, l'erreur du darwinisme social fut de « se concentrer sur la s  lection des individus plut  t que sur celle des institutions et des pratiques » (Hayek, [1973] 1995 : 27). Ce qui est s  lectionn   semble   tre ici des institutions, des pratiques, ou des r  gles, et certains auteurs, comme Philippe Nemo, qui est un auteur plut  t hay  kien, consid  rent « qu'il y a donc, par rapport    la s  lection darwinienne, une diff  rence essentielle. Ce qui est retenu, le "support" de la s  lection, ce n'est pas l'individu physique, ce sont les r  gles de comportement » (Nemo, 1988 : 81).

Comment ces r  gles sont-elles transmises ? Il n'y a pas de support mat  riel, pas de transmission, pas de reproduction sexuelle, pas de g  notype, et Hayek affirme que les hommes n'ont pas conscience du processus, donc celui-ci ne peut pas reposer sur l'  ducation. Il indique qu'il rel  ve de l'imitation et de la tradition, et consid  re que ce mode de transmission est « consid  rablement sup  rieur    la transmission g  n  tique parce qu'il inclut la transmission de caract  res acquis, ce que la transmission g  n  tique ne permet pas » (Hayek, [1971] 1978 : 291). C'est pourquoi il affirme, dans d'autres ouvrages, que l'  volution culturelle « simule le

lamarckisme »⁸. Tout se passe dans le domaine social et culturel comme si l'on pouvait transmettre des caractères acquis. Mais Hayek affirme parfois que les règles sont progressivement adoptées,

non parce que les hommes les auraient consciemment sélectionnées mais parce que ces personnes qui ont choisi le type de règle approprié [*right sort of rule*] ont elles-mêmes été sélectionnées pour leur nouvelle capacité à se multiplier plus rapidement. (Hayek, [1982] 1987 : 40)

Il s'agit bien ici d'une sélection des individus qui ont un taux de survie plus important que leurs congénères. Si ces règles assurent la prospérité et la paix, le groupe croît. C'est en ce sens que Hayek se réfère à des « règles de conduite auxquelles le groupe doit sa supériorité » (Hayek, [1970] 1978 : 9). En résumé, non seulement Hayek ne décrit pas les processus par lesquels une sélection culturelle au niveau du groupe pourrait advenir sans que jamais l'individu ne soit « sélectionné », mais il laisse parfois entendre que les groupes d'individus sont le support de la sélection.

On voit ici que le critère dont la nécessité a précédemment été évoquée pourrait être un critère de survie : la maximisation du nombre de vies. Hayek écrit d'ailleurs que :

le mécanisme de marché [...] produit un calcul de vies [...]. Je crois que le code des mœurs capitalistes était vraiment une application cohérente de ce calcul de vies. (Hayek, [1982] 1987 : 44)

Il revient sur ce sujet dans son dernier ouvrage : « quand bien même la notion de "calcul de vies" ne peut être prise littéralement, elle constitue plus qu'une métaphore » (Hayek, [1988] 1993 : 181). C'est ce que certains auteurs appellent « la révision de Bentham par Hayek » (Shearmur, 1996 : 174). La maxime utilitariste originelle du philosophe et juriste Jeremy Bentham est de viser « le plus grand bonheur du plus grand nombre ».

⁸ Selon cette théorie, exposée en 1809 par Jean-Baptiste Lamarck, ce sont les modifications des circonstances extérieures qui provoquent celle des besoins, des habitudes puis des organes. Ces variations acquises sont transmises aux descendants. Quelques décennies plus tard, Darwin n'exclut pas qu'une telle transmission puisse advenir dans certains cas, mais affirme en revanche que les variations héréditaires apparaissent de façon « spontanées et accidentelles », ce qui est incompatible avec le lamarckisme.

En se r  f  rant    la maximisation du plus grand nombre, Hayek modifie toutefois la doctrine utilitariste et efface toute id  e de plaisir ou de bonheur. C'est une diff  rence suppl  mentaire avec la philosophie de Spencer.

Que faire des perdants ?

Que faire des perdants du « jeu de la catallaxie » ? On a vu que la r  ponse de Spencer est tr  s claire : il faut les laisser mourir. Celle de Hayek a   volu   au fil du temps. En 1944, dans un passage de *La route de la servitude*, Hayek ([1944] 1993) propose un revenu minimum. Dans ses ouvrages ult  rieurs, cette proposition est toutefois restreinte. Il explique dans le deuxi  me tome de *Droit, l  gislation et libert  * que ce revenu minimum doit   tre « une protection contre un d  nuement extr  me » (Hayek, [1976a] 1981 : 105). Puis, dans une pr  face    une nouvelle   dition de *La route de la servitude*, il   crit :

Je ne m'  tais pas compl  tement lib  r   de toutes les superstitions interventionnistes, j'avais par cons  quent fait de nombreuses concessions que je consid  re    pr  sent comme injustifi  es. (Hayek, [1976b] 2007 : 55)

Hayek pr  cise sa pens  e dans le troisi  me tome de *Droit, l  gislation et libert  * : il affirme que sa proposition peut servir    pr  venir « un grand m  contentement et des r  actions violentes » (Hayek, [1979] 1983 : 65), mais il explique que, sur le plan des principes, c'est une mesure qui n'est pas admissible.

Reconna  tre    tout citoyen ou habitant d'un pays le droit    un certain niveau de vie minimum en fonction de l'aisance g  n  rale de ce pays revient    reconna  tre une sorte de propri  t   collective des ressources du pays, ce qui n'est pas compatible avec l'id  e d'une soci  t   ouverte et soul  ve de s  rieux probl  mes. (Hayek, [1979] 1983 : 65)

Hayek d  fend aussi l'id  e selon laquelle nul individu n'a de droit de cr  ance sur la soci  t  . Il estime que les pauvres doivent leur existence    « l'ordre de march   ».

Oui, seule l'  conomie de march   a permis    ces gens d'exister. Mais avoir cr    le prol  tariat signifie lui avoir donn   vie. Ces gens n'auraient jamais v  cu si le capitalisme, ou le syst  me de

marché, n'avait permis à certains individus de survivre. (Hayek, [1982] 1987 : 44)

Hayek explique que cette idée lui est apparue « clairement » en contemplant « les endroits où a lieu la croissance démographique actuelle, les bidonvilles repoussants qui entourent Mexico, Caracas, Sao Paulo, Le Caire ou Calcutta » ([1982] 1987 : 45). Il est intéressant de noter la façon dont il oppose deux visions de la pauvreté :

Je les regardais d'abord d'un point de vue marxiste, comme des gens pauvres que le capitalisme avait rabaissés, mais il me parut soudain très clair que ces gens n'auraient jamais survécu sans le capitalisme, que la société de marché avait donné une chance de vivre à des personnes qui n'auraient jamais existé sans cela. Quand vous développez cette idée, vous en arrivez à la conclusion que l'existence d'une population mondiale d'environ quatre milliards d'individus est le résultat du même processus, que la plupart d'entre nous descend d'ancêtres qui ont été maintenus en vie comme prolétaires aux marges, aux frontières du développement capitaliste. (Hayek, [1982] 1987 : 45)

Hayek en vient à l'idée que nous sommes tous indirectement redevables de notre existence au capitalisme, mais que tous n'ont pas de droit à l'existence en tant que telle, car la préservation de l'ordre de marché est une nécessité supérieure. Dans une annexe de son dernier ouvrage, consacrée à « L'aliénation, les marginaux et les revendications des parasites », Hayek suggère à deux reprises que des individus peuvent être sacrifiés. Il affirme d'abord qu'il n'existe pas de droit à la préservation :

L'existence comme telle ne peut conférer un droit ou une créance morale à qui que ce soit vis-à-vis de qui que ce soit d'autre. Les personnes ou les groupes peuvent encourir des devoirs vis-à-vis d'individus bien précis, mais en tant que ces devoirs font partie du système de règles communes qui assistent tout le genre humain dans sa croissance et sa multiplication, *toutes les existences humaines n'ont pas un droit moral à la préservation*. (Hayek [1988] 1993 : 206, nous soulignons)

Ensuite, Hayek donne l'exemple des tribus esquimaudes, qui « laissent mourir leurs membres devenus séniles au commencement de leur migration saisonnière » (Hayek, [1988] 1993 : 206-7). Cet exemple avait déjà été

employ   dans *Droit, l  gislation et libert  * pour justifier l'id  e qu'il n'existe pas de valeurs morales universelles. Mais Hayek l'emploie ici dans un contexte diff  rent, comme l'indique la r  f  rence aux « marginaux » et aux « revendications des parasites » dans le titre de l'annexe, ainsi que dans la suite du texte (Hayek, [1988] 1993 : 207). Certains font valoir que Hayek   tait alors assez   g   et que certains passages de l'ouvrage ont peut-  tre   t     crits par son   diteur, William W. Bartley. Notons cependant que Hayek a finalement approuv   la publication de l'ouvrage et ne s'en est pas d  marqu   publiquement durant les quatre derni  res ann  es de sa vie. En outre, ses autres textes de la fin des ann  es 1970 et du d  but des ann  es 1980 marquent une radicalisation de sa pens  e, c'est-  -dire une conception de plus en plus   troite et autoritaire du « vrai lib  ralisme ».

Conclusion

Nous avons relev   des similarit  s argumentatives entre les pens  es de Spencer et de Hayek, notamment l'affirmation d'une continuit   entre le biologique et le social, la pr  sentation des th  ories   conomiques comme source d'inspiration pour les biologistes, et la d  fense de la primaut   de la concurrence. Celle-ci est suppos  e op  rer    deux   chelles distinctes. Elle est con  ue    la fois comme la condition d'  mergence de l'ordre de march   – qui aurait   t   s  lectionn      la suite d'une concurrence avec d'autres ordres sociaux – et comme sa condition de pr  servation : l'ordre de march   exigerait une concurrence g  n  ralis  e entre les individus,    laquelle nulle institution ne doit faire obstacle.

R  f  rences bibliographiques

- CALDWELL Bruce, 2004. *Hayek's Challenge: An Intellectual Biography of F. A. Hayek*, Chicago, University of Chicago Press.
- DARDOT Pierre, LAVAL Christian, 2010. *La nouvelle raison du monde. Essai sur la soci  t   n  olib  r  le*, Paris, La D  couverte.
- DARWIN Charles, [1859] 1992. *L'origine des esp  ces. Au moyen de la s  lection naturelle ou la pr  servation des races favoris  es dans la lutte pour la vie*, trad. d'E. Barbier, texte   tabli par D. Becquemont, Paris, Flammarion. Titre original : *On the Origin of Species*.

- DARWIN Charles, 1869. *On the Origin of Species: By Means of Natural Selection, or the Preservation of Favoured Races in the Struggle for Life*, 5th ed., London, John Murray.
- DOSTALER Gilles, 2001. *Le libéralisme de Hayek*, Paris, La Découverte.
- EBENSTEIN Alan, 2001. *Friedrich Hayek: A Biography*, New York, Palgrave.
- GALTON Francis, 1883. *Inquiries into Human Faculty and its Development*, London, Macmillan.
- GIDE Charles, 2001. *Coopération et économie sociale : 1886-1904*, Paris, L'Harmattan (Les œuvres de Charles Gide 4).
- GRAY John, [1986] 1995. *Liberalism*, 2nd ed., Minneapolis, University of Minnesota Press.
- HAYEK Friedrich A., [1944] 1993. *La route de la servitude*, trad. de l'anglais par G. Blumberg, Paris, Presses universitaires de France. Titre original: *The Road to Serfdom*.
- HAYEK Friedrich A., [1945] 1948. « Individualism: True and False », *Individualism and Economic Order*, Chicago, University of Chicago Press, p. 1-32.
- HAYEK Friedrich A., 1952. *The Counter-Revolution of Science: Studies on the Abuse of Reason*, Glencoe, Free Press.
- HAYEK Friedrich A., [1960] 1994. *La constitution de la liberté*, trad. De l'anglais par R. Audouin & J. Garellio, Paris, Litec. Titre original: *The Constitution of Liberty*.
- HAYEK Friedrich A., [1970] 1978. « The Errors of Constructivism », *New Studies in Philosophy, Politics, Economics, and the History of Ideas*, London, Routledge, p. 3-22.
- HAYEK Friedrich A., [1971] 1978. « Nature vs. Nurture Once Again », *New Studies in Philosophy, Politics, Economics, and the History of Ideas*, London, Routledge, p. 290-294.
- HAYEK Friedrich A., [1973] 1995. *Droit, législation et liberté. Une nouvelle formulation des principes libéraux de justice et d'économie politique*. Vol. 1 : *Règles et ordre*, trad. de l'anglais par R. Audouin, Paris, Presses universitaires de France. Titre original : *Law, Legislation and Liberty: A New Statement of the Liberal Principles of Justice and Political Economy*. Vol. 1: *Rules and Order*.
- HAYEK Friedrich A., [1976a] 1981. *Droit, législation et liberté. Une nouvelle formulation des principes libéraux de justice et d'économie politique*. Vol. 2 : *Le mirage de la justice sociale*, trad. de l'anglais par R. Audouin, Paris, Presses universitaires de France. Titre original : *Law, Legislation and Liberty: A New*

Statement of the Liberal Principles of Justice and Political Economy. Vol. 2 : *The Mirage of Social Justice*.

HAYEK Friedrich A., [1976b] 2007. « Preface to *The Road to Serfdom* 1976 Reprint Edition », in B. Caldwell (ed), *The Road to Serfdom, Texts and Documents: The Definitive Edition*, Chicago, University of Chicago Press, p. 53-56.

HAYEK Friedrich A., [1979] 1983. *Droit, législation et liberté. Une nouvelle formulation des principes libéraux de justice et d'économie politique*. Vol. 3 : *L'ordre politique d'un peuple libre*, trad. de l'anglais par R. Audouin, Paris, Presses universitaires de France. Titre original : *Law, Legislation and Liberty: A New Statement of the Liberal Principles of Justice and Political Economy*. Vol. 3: *The Political order of a Free People*.

HAYEK Friedrich A., [1982] 1987. « Individual and Collective Aims », in Susan Mendus & David Edwards (eds), *On Toleration*, Oxford, Clarendon Press, p. 35-47.

HAYEK Friedrich A., [1983] 1992. « The Rediscovery of Freedom: Personal Recollections », trad. de l'allemand par G. Heinz, in Peter G. Klein (ed.), *The Fortunes of Liberalism: Essays on Austrian Economics and the Ideal of Freedom*, London, Routledge (The Collected Works of F. A. Hayek 4), p. 185-200. Titre original : « Die Wiederentdeckung der Freiheit – Persönliche Erinnerungen ».

HAYEK Friedrich A., [1988] 1993. *La Présomption fatale. Les erreurs du socialisme*, trad. de l'anglais par R. Audouin, Paris, Presses universitaires de France. Titre original : *The Fatal Conceit: The Error of Socialism*.

KLAUS Václav, 2013. « Hayek, the End of Communism, and Me », *Cato Policy Report*, 35 (5), p. 1, 6-7, <https://www.cato.org/policy-report/septemberoctober-2013/hayek-end-communism-me> (consulté le 24/07/2025).

LE JALLÉ Éléonore, 2003. « Hayek lecteur des philosophes de l'ordre spontané : Mandeville, Hume, Ferguson », *Astérion*, 1, p. 88-111, <https://doi.org/10.4000/asterion.17>.

LÉGÉ Philippe, 2008. « Hayek's Readings of Mill », *Journal of the History of Economic Thought*, 30 (2), p. 199-215, <https://doi.org/10.1017/S1042771608000185>.

LÉGÉ Philippe, 2009. « Le mirage du libéralisme hayékien », *Revue française de socio-économie*, 3 (1), p. 77-95, <https://doi.org/10.3917/rfse.003.0077>.

NEMO Philippe, 1988. *La société de droit selon F. A. Hayek*, Paris, Presses universitaires de France.

- ORTIZ Vincent, 2023. *Les sédiments évolutionnistes de la pensée de Friedrich Hayek*, thèse de doctorat, sous la dir. de P. Légé, Université de Picardie Jules Verne.
- ORTIZ Vincent, 2024. « La mise à distance du “darwinisme social” de Spencer par Hayek », *Cahiers d'économie politique*, 84 (1), p. 215-248, <https://doi.org/10.3917/cep1.084.0215>.
- SAINT-SIMON comte de (Claude-Henri de Rouvroy), [1813] 1875. *De la physiologie Sociale, vol. X (De la physiologie sociale), vol. 39, Œuvres complètes*, Paris. Enfantin et exécuteurs testamentaires.
- SAY Jean-Baptiste, 1828. *Cours complet d'économie politique pratique*, vol. 1, Paris, Rapilly.
- SHEARMUR Jeremy, 1996. *Hayek and After: Hayekian Liberalism as a Research Programme*, London, Routledge.
- SMITH Adam, [1776] 1976. *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*. Vol. 2. *The Glasgow Edition of the Works and Correspondence of Adam Smith*, Oxford, Oxford University Press (Clarendon Press).
- SPENCER Herbert, 1843. *The Proper Sphere of Government*, London, W. Brittain.
- SPENCER Herbert, 1851a. *Social Statics, or The Conditions Essential to Happiness Specified, and the First of them Developed*, London, John Chapman.
- SPENCER Herbert, [1851b] 1892. *Social Statics, Abridged and Revised, Together with The Man Versus The State*, London, Williams & Norgate.
- SPENCER Herbert, 1864. *The Principles of Biology*, vol. 1, London, Williams & Norgate.
- SPENCER Herbert, 1873. *The Study of Sociology*, London, Henry S. King & Co.
- SPENCER Herbert, [1876] 1898. *The Principles of Sociology*. vol. 1, New York, D. Appleton and Company.
- SPENCER Herbert, [1884] 2008. « The Sins of Legislators », *L'individu contre l'État*, texte établi par P. Musso, Houilles, Éditions Manucius, p. 73-105.
- SPENCER Herbert, 1904. *An Autobiography*, vol. 1, New York, D. Appleton and Company.
- TORT Patrick, 1996. *Spencer et l'évolutionnisme philosophique*, Paris, Presses universitaires de France.

CHOISIR OU ÊTRE CHOISI

APPROCHES CRITIQUES DE LA SÉLECTION

La sélection est omniprésente : dans la nature comme dans la société. Elle joue un rôle clé dans l'interprétation de l'évolution biologique, à travers la théorie de l'évolution du vivant, mais aussi dans la compréhension du fonctionnement des activités économiques, par le biais de la concurrence et des « lois du marché ». Elle est souvent présentée comme le processus le plus pertinent pour atteindre la meilleure adéquation entre souhaits et possibilités, besoins et ressources. Elle régirait de nombreuses activités sociales et culturelles. L'excellence émergerait alors par la sélection. Le principe de la sélection apparaît ainsi comme une loi organisant à la fois la dynamique du monde vivant et celle des organisations sociales.

Cependant, le discours qui érige la sélection en « loi naturelle », rationnelle et efficace, s'appliquant indistinctement au monde vivant comme au monde social, est aujourd'hui largement questionné.

Connaître la sélection, ce n'est pas seulement la subir : c'est aussi prendre conscience des procédures explicites et implicites qui la produisent, des causes qui la motivent, des justifications qui la légitiment, des effets qu'elle exerce sur les individus et les collectifs. C'est ce chemin vers la connaissance que les diverses perspectives réunies dans cet ouvrage cherchent à faire émerger.

À travers trois grandes parties – sur la nature de la sélection, ses effets sur la production des inégalités, et les tensions entre sélection, organisation et émancipation –, les contributions croisent les regards de la biologie, de l'économie, de la sociologie et de l'informatique pour éclairer les logiques contemporaines de la sélection.